

SEMM CGT



Syndicat CGT des établissements du Mobilier national
Et des Manufactures Nationales de tapis et de tapisserie
42 avenue des Gobelins 75 013 Paris
Tél : 01 44 08 53 35

Paris le 29 novembre 2019

À l'attention de M. Lemoine
Directeur du Mobilier national
Et des Manufactures des Gobelins,
De Beauvais et de la Savonnerie, du
Puy et d'Alençon.

Objet : dépôt de préavis de grève reconductible à partir du 5 décembre 2019 du SEMM CGT

Monsieur le Directeur,

Le projet du Président de la République et du gouvernement est clair : démanteler le Ministère de la Culture par la mise en œuvre du Plan de Transformation Ministériel (PTM). Il s'agit par tous les moyens d'affaiblir les politiques publiques, de supprimer des postes, des missions, des services et des métiers. Le désengagement de l'État va toujours plus loin dans la déstructuration de l'administration centrale, l'autonomisation des établissements et la course aux ressources propres, la privatisation de pans entiers de missions du service public culturel, afin de réduire toujours plus les « dépenses publiques ».

Le PTM, c'est l'application des mesures d'Action Publique 2022. Toutes les missions, tous les services, centraux et déconcentrés, Services à Compétence Nationale (SCN), Établissements Publics Administratifs et à Caractère Industriel et Commercial (EPA/EPIC) et associations sont concernés.

Contre le PTM, le SEMM CGT dépose un préavis de grève reconductible à partir du jeudi 05 décembre 2019.

Nos revendications sont les suivantes :

- Le maintien du Mobilier national et des Manufactures en Service à Compétence Nationale.
- Le rejet de toute ambition de fusionner le Mobilier national et les Manufactures avec la Cité de la céramique de Sèvres.
Depuis la déclaration du Ministre le 21 juin au sein même de notre institution, nous n'avons plus de sons, plus d'images.
- Le rejet de fusionner le Mobilier national et les Manufactures avec toute autre institution culturelle.

- Nous ne voulons plus de manifestations dans le cadre d'un mécénat qui désorganise les services et les ateliers.
- Garder le nom de Mobilier national pour le bâtiment Perret.
- Dans le cadre du futur schéma directeur, le maintien des ateliers du Mobilier national au sein du bâtiment Perret.
- Dans le cadre du futur schéma Directeur, le maintien des ateliers de basse-lisse, de savonnerie ainsi que le « NIMES » au sein des nouvelles manufactures.
- Dans le cadre du futur schéma Directeur, le maintien des logements de service pour les agents sous astreintes.
- Le maintien des emplois statutaires, trop d'embauches sous contrat.
- Non à l'externalisation massive de l'activité du magasin-transport et du service d'accueil et surveillance.
- L'ouverture en A et B pour les avis de vacances de postes à pourvoir au sein du Mobilier national et des Manufactures. Nous voulons un appui de la Direction du Mobilier national pour une demande au Ministère de la Culture d'une dérogation spécifique.
- L'application des listes complémentaires après concours.
- Une mise en application rapide de l'atelier de dorure. Cela fait désormais plusieurs mois que nous attendons un cahier des charges pour la mise en place de cet atelier. Nous voulons aussi connaître rapidement la situation géographique de cet atelier.
- Une détermination affichée pour encrenager des créations textiles et mobilières d'envergure dans les grandes dates nationales, qu'elles soient historiques ou programmées.
Il y a eu des loupés : les commémorations de 14/18 et 39/45 ; les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, les expositions universelles...
- Dans le cadre du futur campus des métiers d'arts, nous voulons avoir la certitude que les agents et en particulier celles et ceux qui font partie des ateliers de production soient inclus dans un processus de réflexion en partenariat avec les écoles.
- Retour de l'accès à la cours Perret (après travaux des façades) pour les activités professionnelles (ateliers et magasin-transport)
- Respect du dialogue social

Le bureau du SEMM CGT attend un entretien avec vous dans le cadre du préavis de grève. Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nicolas Mancel
Secrétaire général du SEMM CGT

(Copie à la CGT Culture)